

Une interview avec Robert Gaulin et René Allard

Irène Belleau

Number 18, May 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56827ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Belleau, I. (1975). Une interview avec Robert Gaulin et René Allard. *Québec français*, (18), 17–18.

Royer, «La parole me vient de ton corps»? L'étudiant trouve bien intéressante cette activité qui consiste à accompagner de dessins le poème entier ou un extrait. L'un d'eux a choisi «Je marche à côté d'une joie» et a su illustrer avec beaucoup de profondeur «le dualisme» de St-Denys-Garneau: le dessin représentait un mur blanc sur lequel se détachait l'ombre d'un homme, ombre qui avait son propre ombrage mais déformé; la nature (coin de ciel bleu et tête d'arbre) est de l'autre côté du mur.

Pour arriver à illustrer ce poème aussi parfaitement, l'élève a fait mieux qu'une analyse de texte: il a lu, il a compris. Ce n'est qu'après une telle lecture que l'explication de texte aurait sa place.

Rien n'empêche de demander aux élèves d'illustrer leur propre poème. Cette expérience donne au poème un «espace» pouvant l'habiter. Ce projet peut conduire à la réalisation d'un «journal de classe» qui pourrait regrouper sous forme de pages thématiques les meilleurs textes des étudiants. Et le journal serait lui-même un objet visuel où les textes deviendraient un long poème-dessin. L'on peut aussi présenter une série de «panneaux-littéraires» et l'on permettrait à l'école d'être le lieu d'un immense «happening» où la langue serait autre chose qu'un ramassis de fautes d'orthographe.

AU-DELÀ DES RECETTES

Le but de ces réflexions n'était pas d'abord de résoudre les problèmes de l'enseignement de la poésie. Si l'on pouvait avoir réussi à se réapproprier à ce grand mot qui semble disparaître de nos préoccupations pédagogiques! C'est en vivant des expériences bien concrètes que l'on pourra par la suite déterminer les orientations à prendre face à un cours de poésie. Il restera toujours un point bien important à retenir si l'on veut déscolariser nos cours de poésie, c'est l'attitude profonde du maître face à cet univers.

Si l'on a enfin permis à la poésie d'habiter notre salle de cours, si l'on a su permettre la créativité sans la confondre avec la pédagogie du laisser-faire, on a peut-être enfin compris qu'enseigner est avant tout apprendre à **vivre**.

Cécile DUBÉ,
Professeur secondaire V,
Campus I,
Régionale de Tilly.

négociation 75



INTERVIEW

Québec français est allé s'entretenir avec MM. Robert Gaulin et René Allard de la C.E.Q. sur la prochaine négociation.

● **Est-ce que les grands thèmes de la future négociation seront ceux qu'on retrouve toujours en tête de chapitre dans de telles circonstances: les salaires, la sécurité d'emploi, la charge de travail, etc?**

R. — Je pense que les grands thèmes de la prochaine négociation seront, évidemment, les questions non réglées depuis deux ou trois négociations. Pour un bon nombre de nos membres et pour la première fois, la GRANDE PRIORITÉ sera celle des salaires. Quand on sait que la hausse du coût de la vie se situe entre 8 et 12% et que l'indexation des salaires aux échelles n'est que de 6%, il saute aux yeux qu'il y a du rattrapage à faire là-dessus.

● **Les media rapportaient, il n'y a pas longtemps, que 60% de l'indexation avait été grugé par l'inflation...**

R. — Oui. Sous le décret, il y avait une clause d'indexation qui permettait de donner des montants forfaitaires mais là, il faudrait négocier l'intégration de ces montants aux échelles. Ce qui veut dire qu'en partant, toutes les échelles doivent être augmentées de 25%.

Quant à la sécurité d'emploi, elle est très importante mais ne se présente pas pour tous de la même façon. Pour certains, c'est l'insécurité d'emploi parce que la clientèle scolaire diminuant, il faut congédier du personnel; pour d'autres, c'est l'insécurité dans l'emploi c'est-à-dire que le personnel est sujet à des mutations de toutes sortes: changer de matière d'ensei-

gnement, de niveau d'enseignement, ou encore, devoir prendre la responsabilité d'activités pour lesquelles on est plus ou moins bien préparé.

Pour ce qui est de la charge de travail, c'est pour nous un problème permanent.

L'ordre d'importance à donner à ces sujets nous sera dicté par les résultats de la phase de consultation qui devait se terminer le 10 mars. Ce que j'en connais, maintenant, ce ne sont que des données préliminaires et fragmentaires.

À notre avis, ce qui est du ressort de la table centrale, ce sont les salaires.

● **Une étude récente des démographes du MEQ révélait que les effectifs d'enseignants diminueraient de 25% d'ici dix ans. Croyez-vous ces données réalistes? Dans quelle mesure la CEQ peut-elle lutter pour assurer la sécurité d'emploi à ses membres?**

R. — Le gouvernement nous accuse de faire avec cela un problème. Il dit qu'on se bat pour rien car depuis deux ans, les enseignants mis à pied ont presque tous été réengagés. Mais à la CEQ, on se questionne justement sur cette procédure. Quelle en est la valeur? Pourquoi congédier en mai et réengager en octobre? ? ?

Pour nous et pour la plupart des administrateurs, on reconnaît qu'il y a des besoins nouveaux et qu'il faut créer alors des postes nouveaux. À la vie étudiante, notamment. Des maternelles, aussi. Des garderies.



Robert Gaulin, directeur de la négociation 75.

● Une étude a révélé déjà que 12% des enseignants n'enseignaient pas la matière de leur spécialisation. Avec ces postes nouveaux, il faudra «encore» se recycler...

R. — Oui mais le recyclage doit être assuré par l'employeur, donc payé par lui. De plus, ce recyclage doit se faire sur le temps de travail et ne pas être une surcharge. Il n'est pas normal qu'un enseignant passe de l'enseignement d'une discipline à une autre sans une préparation adéquate. Mais dans le 12% dont vous parlez, il y va, pour une bonne part, de la faute des employeurs. Il y a des abus dans ce domaine. Nous croyons que les employeurs utilisent mal leurs ressources. Des professeurs d'histoire enseignent le français et vice versa. D'ailleurs, vous savez bien qu'un prof d'histoire et un prof de français, c'est plus dangereux qu'un professeur d'économie par exemple, du moins d'économie traditionnelle...

● Les sondages faits auprès des enseignants depuis plusieurs mois vous permettent-ils de définir un peu ce que sera la tâche-individuelle-maximale et qui pourrait remplacer la norme 1/17 et 1/26 du décret?

R. — Il y a beaucoup à faire, ici. On a soumis aux membres trois hypothèses. Si la consultation manifestait une propension vers cette hypothèse, il est évident que cela deviendrait une de nos plus importantes revendications. Mais tout le monde enseignant ne partage pas sur ce sujet la même opinion. Plusieurs syndicats disent plutôt: négociez provincialement un ratio et localement nous verrons à l'aménager selon les éléments que tu as énumérés. Ce que nous voulons assurer, c'est la qualité du service; c'est pourquoi le nombre d'élèves par groupe est tout aussi important que le nombre de cours qu'un professeur donne.

● Le Front Commun de 72 a mûri son expérience plutôt décevante. Se lan-

cera-t-il en 75 dans la bataille du rapatriement du pouvoir d'achat des travailleurs en exigeant un salaire minimum de \$160 à \$175 par semaine comme l'ont déjà laissé entendre certains media?

R. — Il ne faut pas oublier que le front commun c'est un des moyens. Il sera fort dans la mesure où les membres trouveront qu'ils ont des intérêts communs à supporter. En 72, l'idée du front commun était une image attrayante derrière laquelle 250,000 personnes se mobilisaient sans trop d'organisation. Mais en 75, la réflexion est beaucoup plus profonde et le fonctionnement, plus assuré. On se donne des garanties... À ce point de vue, on est bien plus en avance qu'en 72. C'est probablement au niveau de la négociation du «salarial» que le front commun deviendra effectif.

● J'imagine que le patron a son front commun...

R. — Ah! ça c'est clair! Au niveau du gouvernement, il y a une politique salariale. Un gouvernement, un cabinet, différents ministères, mais tout se coordonne au niveau du conseil du trésor.

● La CEQ a refusé le plan de perfectionnement des maîtres du secteur professionnel. La CEQ a-t-elle pris connais-

sance du plan de perfectionnement des maîtres de français qui devrait commencer en septembre 75?

La CEQ a-t-elle été consultée sur le contenu des 30 crédits? A-t-elle eu «son mot» à dire sur les modalités d'application de ce programme et les implications qu'elles peuvent provoquer sur la tâche des enseignants?

R. — Ça me surprendrait que la CEQ ait été consultée sur ce sujet. Au moment où je te parle, officiellement, non. Mais la CEQ n'attend pas d'être consultée. Au comité de perfectionnement, on s'est dit un jour en entendant parler du P.P.M.F. qu'est-ce que c'est ça? Comme je connaissais Yvon Sirois, on l'a invité. Il est venu nous INFORMER, pas nous consulter. On a aussi rencontré Roland Jacob, de la télé-université. Mais si tu veux savoir quelle est la politique de la CEQ sur le recyclage, elle est fort simple. Elle veut que les professeurs puissent suivre des cours à temps plein, qu'ils soient payés par l'employeur et que cela se fasse sur le temps de travail. C'est la base de nos discussions.

Propos recueillis par Irène BELLEAU

SÉCURITÉ D'EMPLOI
une lutte pour le droit au travail

E centrale de l'enseignement du québec